

COMITÉ SYNDICAL

Séance du mardi 1^{er} juillet 2025

Délibération 2025_07_16

Objet: Approbation du procès-verbal du 2 avril 2025

Le premier juillet, deux mille vingt-cinq, à neuf heures et trente minutes à Vertou et en visioconférence s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du vingt-cinq juin deux mille vingt-cinq, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents: 9 (pour 21 voix)

M. Jean-Sébastien GUITTON (4 voix); M. Yannick BENOIST (1 voix); M. Jean-Pierre BRU (1 voix); M. Jean CHARRIER (1 voix); M. Thierry COIGNET (1 voix); M. Olivier DEMARTY (1 voix); M. Jean-Marc MÉNARD (1 voix); M. Jacques MONCORGER (1 voix); M. Luc NORMAND (1 voix).

Absents représentés : 8 (pour 18 voix)

M. Jean-Claude LEMASSON (4 voix) donne pouvoir à M. Jean CHARRIER; Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ (3 voix) donne pouvoir à M. Jean-Sébastien GUITTON; M. Rémy ORHON (3 voix) donne pouvoir à M. Jean-Pierre BRU; M. Jean-Luc SECHET (3 voix) donne pouvoir à M. Jean-Marc MÉNARD; Mme Christine CHEVALIER (2 voix) donne pouvoir à M. Luc NORMAND; M. Claude CAUDAL (1 voix) donne pouvoir à M. Thierry COIGNET; M. Christophe DOUGÉ (1 voix) donne pouvoir à M. Yannick BENOIST; M. Daniel GUILLÉ (1 voix) donne pouvoir à M. Jacques MONCORGER

Absents excusés :

M. Josph DAVID; Mme Sylvie GAUTREAU, M. Roger GUYON; M. Jacques ROBERT; M. Éric PROVOST

Assistaient également:

M. Laurent JOSEPH (Directeur); Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE); M. Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif); Mme Laurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI); Mme Véronique MERLET (Comptable)

Secrétaire de séance: Thierry COIGNET

Nombre de présents ou représentés: 17

Quorum: 12

Nombre de voix exprimées: 39

EXPOSÉ DES MOTIFS

Après avoir résumé brièvement le procès-verbal de la réunion du 2 avril 2025, le Président invite les membres à faire part de leurs éventuelles remarques ou demandes de modifications du document.

Après en avoir délibéré,

le comité syndical à l'unanimité adopte le procès-verbal de la réunion du 2 avril 2025, annexé à cette délibération.

Fait à Vertou, le 3 juillet 2025
Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON